

Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 23 mars 2015

Présents : Claude Vignon, Dominique Parein, Giovanni Cadeddu, Virginie Dal-Pra, Andrée Séquier, Julie Faivre, Laurent Benoit, Michel Olivier, Gilles Breton
Excusés : Pierre Barbier (pouvoir à Claude Vignon)

Délibérations du conseil

→ Présentation du Compte Administratif 2014 du budget Lotissement La Chicoune

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	84 944,36 €	84 944,36 €
Investissement	84 944,04 €	72 352,32 €
Report 2013 (fonct.)	0 €	0 €
Report 2013 (Invest.)	72 352,32€	
Total	242 240,72 €	157 296,68 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2014 sont votés à l'unanimité.

→ présentation du Budget Primitif 2015 du lotissement La Chicoune :

Fonctionnement	Investissement	Total
318 977,04 €	215 588,08 €	534 565,12 €

Reprise des restes à réaliser des projets 2014 : fin des travaux de viabilisation du lotissement en attente. 4 lots ont été mis en vente, un compromis de vente a été signé, 3 terrains sont disponibles.

Le Budget Primitif 2015 du lotissement La Chicoune est voté à l'unanimité.

→ Présentation du Compte Administratif 2014 du budget Eau et Assainissement

	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution
Exploitation	140 032,52 €	135 155,49 €	- 4 877,03 €
Investissement	74720,85 €	83 308,04 €	8 587,19 €
Report 2013 (exploit.)		134 863,35 €	
Report 2013 (Invest.)		262 771,59 €	
Total	214 753,37 €	616 098,47 €	401 345,10 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2014 sont votés à l'unanimité.

➔ **présentation du Budget Primitif 2015 du service de l'Eau et Assainissement :**

Exploitation	Investissement	Total
268 347 €	1 007 012 €	1 275 359 €

Reprise des restes à réaliser des projets 2014 : tranche 3 de l'assainissement collectif (extension des réseaux aux hameaux du Bard, Revoux, Berthonnets, Biassons),
Inscriptions au BP 2015 : nouveaux branchements au réseau d'eau potable des nouvelles constructions, installation d'un compteur au réservoir d'eau potable de l'Adouin et recherche des fuites

Le Budget Primitif 2015 Eau et Assainissement est voté à l'unanimité.

➔ **présentation du Compte administratif 2014 de la commune :**

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	422 687,34 €	518 168,30 €
Investissement	235 173,49 €	207 595,61 €
Report 2013 (Fonct.)		242 148,73 €
Report 2013 (Invest.)	303 692,84 €	€
Restes à réaliser à reporter (Fonct.)	0 €	0 €
Restes à réaliser à reporter (Invest.)	261 494,31 €	343 722,00 €
Résultat cumulé	1 223 047,98 €	1 311 634,64 €

Le compte administratif et le compte de gestion 2014 sont votés à l'unanimité.

➔ **présentation du Budget Primitif 2015 de la commune :**

Fonctionnement	Investissement	Total
641 065 €	924 976 €	1 566 041 €

Poursuite des restes à réaliser 2014 :

- Réfection des toitures communales : 62 350€
- travaux forestiers : 22 248€ (solde du portage de l'impluvium de Darbonouze) + programme de travaux annuels
- électrification rurale : zone d'Herbouilly 150 000€ porté par la commune (participation de 100 000€ du CG26 et 50 000€ SIVU de Roybon)
- solde des travaux des logements de la maison Roche et vente des plateaux
- réfection du WC public : 16 900€
- solde versement FISAC pour l'opération boulangerie : 72 480 € (recettes)

Inscriptions 2015 en dépenses :

- programme annuel de travaux de voirie
- numérotation des rues du village : 7 000€
- réfection toiture appentis salle des fêtes : 21 600€
- aménagement du jardin de ville : 5 000€

Le Budget Primitif 2015 de la commune est voté à l'unanimité.

➔ **Vote des 4 taxes locales**

Le Conseil décide une augmentation de 2% de la part communale des 4 taxes locales. *Voté à l'unanimité.*

→ Affectation des résultats 2014

Budget Eau et Assainissement : report de l'excédent dans les sections exploitation et investissement
Budget Commune : il est décidé d'affecter 184 000€ à la section d'investissement pour couvrir une partie du déficit.

Voté à l'unanimité.

→ Le conseil approuve l'adhésion de la Communauté des Communes du Vercors au syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique. *Voté à l'unanimité.*

→ La commune accepte d'accueillir l'équipe du Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté (RASED) de la circonscription de l'Education Nationale de Romans dans les locaux de l'école. Les frais de fonctionnement sont fixés à 1,50€ par enfant par année scolaire. *La convention est renouvelée à l'unanimité.*

Décisions du conseil

→ Des élus ont constaté une nouvelle fissure sur le tilleul de Sully. Des devis seront demandés pour une intervention urgente ce printemps, d'élagage ou de cerclage.

→ Mr Jean Jullien informe la commune de la constitution d'un groupe de travail sur la signalétique patrimoniale de l'ancienne ferme sur la plaine d'Herbouilly et son rôle durant la seconde guerre mondiale. Il demande si la commune souhaite être représentée dans ce groupe de travail. Andrée Séquier et Giovanni Cadeddu seront les représentants de la commune.

→ Sabine Guillet, gérante de l'auberge de Roybon, sollicite l'autorisation de la commune pour proposer une activité touristique au départ de son auberge cet été : il s'agit de balades en calèche sur les chemins autour de l'auberge. La commune est d'accord sur le principe, et demande à Mme Guillet de fournir les itinéraires envisagés à l'ONF pour validation.

Informations au conseil

→ Dominique Parein fait le point sur les travaux d'aménagement du jardin de ville ce printemps : l'abattage des épicéas et le rebouchage du couloir de pierre sont réalisés. Un apport de terre végétale et le réengazonnement de la zone vont suivre. Puis les aménagements seront terminés avec la construction d'une cabane en bois pour les enfants, et une table de pique-nique.

→ Virginie Dal-Pra demande des éclaircissements sur la décision du collectif de producteurs et d'artisans de ne pas organiser le marché saisonnier hebdomadaire sur St Martin, mais sur St Agnan. Le collectif n'a pas donné de raisons précises à la mairie, les élus concluent qu'il n'a pas dû accepter les conditions demandées. Le conseil exprime son regret de ne pas accueillir cette animation hebdomadaire.

Secrétaire de séance : Michel Olivier